AVIS PUBLIC

Saint-Léonard
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1886-353

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 décembre 2018, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté un projet de règlement numéro 1886-353 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1886 afin de modifier les dispositions relatives à l'aménagement extérieur dans la zone H09-22* ».

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement, **le jeudi 17 janvier 2019, à 17 h, à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire,** en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire et il vise la zone Habitation H09-22.

Le plan ci-dessous, illustre la zone visée et ses zones contiguës.

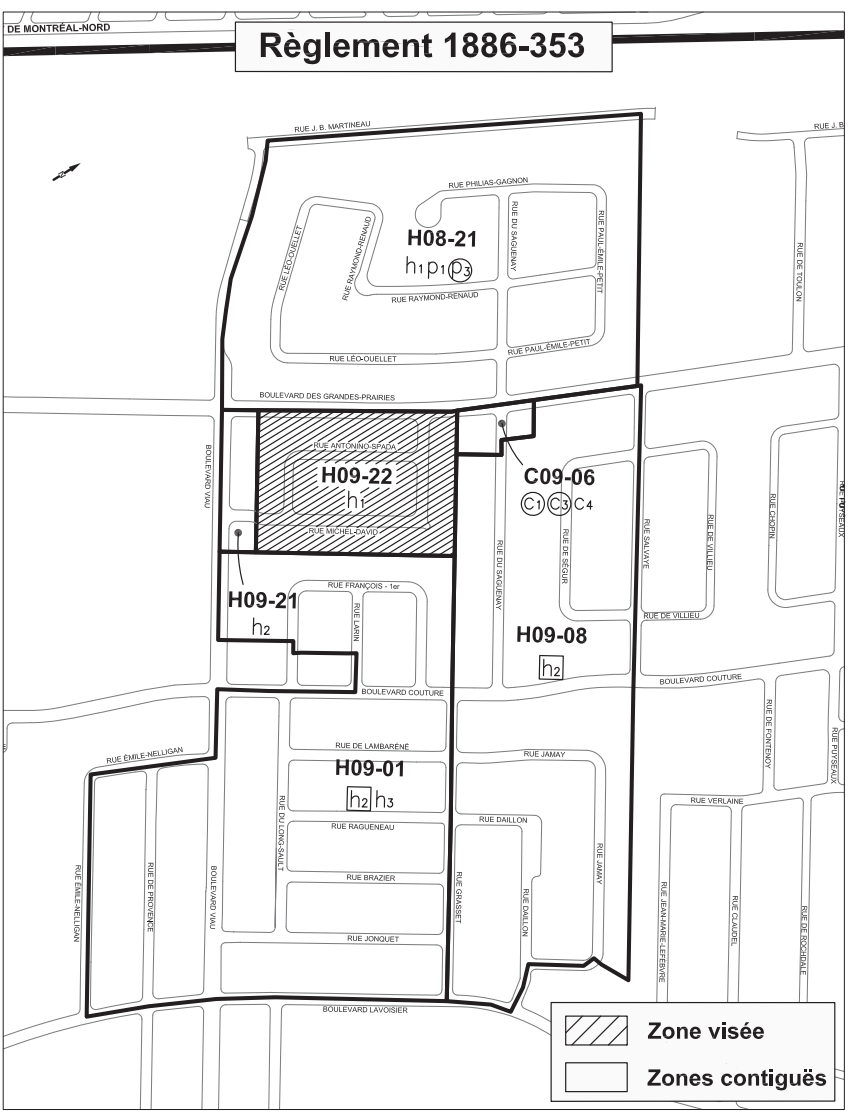

Le projet de règlement, le résumé et le plan sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures normales de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Montréal, le 8 janvier 2019.

La Secrétaire d'arrondissement
Guylaine Champoux, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard

>7555097